

Avis d'appel public à la concurrence

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

Ville de Besançon

Correspondant : M FOUSSERET Jean-Louis , Maire, 2, rue Mégevand , 25034 BESANCON.

Tél: 0381615050.

Fax: 0381615099.

Courriel: besancon@besancon.fr.

Adresse internet: <http://www.besancon.fr>

Adresse internet du profil d'acheteur: <https://www.marches.grandbesancon.fr>

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur :

Services généraux des administrations publiques.

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Objet du marché :

Numéro de la consultation : 2019-TX-00-0277 Reprise administrative des concessions

Mots descripteurs :

Cimetière.

Type de travaux : Exécution.

Lieu d'exécution :

Cimetières de Besançon. 25000 BESANCON.

Code NUTS :

FRC21.

L'avis implique :

L'établissement d'un accord-cadre .

Informations sur l'accord-cadre :

Un seul opérateur.

Durée en années : 1.

Valeur estimée (H.T.) : 150000.00 euro(s).

Caractéristiques principales :

Il s'agit de travaux d'exhumation sur reprise de concessions échues avec ou sans monument et avec ou sans caveau, de reprises de caveaux d'urnes et de cases de columbarium.

Lieux d'exécution : Cimetières de la Ville de Besançon

- cimetière des Champs Bruley, 7 ter rue de Chalezeule
- cimetière des Chaprais, 1 place des Déportés 3. Cimetière de Saint Claude,
- place du Souvenir Français
- cimetière de Saint Ferjeux, 1 rue du Puits
- cimetière de Velotte, 50 chemin de la Vosselle

Cet accord-cadre fixe toutes les conditions d'exécution des prestations, il est exécuté au fur et à mesure de l'émission de bons de commande émis par le pouvoir adjudicateur. Forme de marché : à bons de commande avec maximum. Attribution d'un marché unique.

Quantité ou étendue globale :

Montant total des prestations pour la durée de l'accord-cadre : Période n°1 Maximum HT 150 000,00 euro(s)

Total : 150 000,00 euro(s)

Options (descriptions concernant les achats complémentaires) : Possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché un ou plusieurs marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires..

Des variantes seront-elles prises en compte :

Non.

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC :

Non.

Prestations divisées en lots :

Non.

Durée du marché ou délai d'exécution :

12 mois.

Cautionnement et garanties exigés :

Retenue de garantie de 5,0 %, qui peut être remplacée par une garantie à première demande. Garantie à première demande couvrant 100,0 % du montant de l'avance.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

Prestations réglées par des prix unitaires Prix actualisables. Avance de 5,0 % accordée dans les conditions prévues au contrat. Délai global de paiement des prestations de 30 jours.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :

Aucune forme de groupement imposée à l'attributaire de l'accord-cadre. Interdiction de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ou en qualité de membres de plusieurs groupements.

Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la candidature :

Français.

Unité monétaire utilisée :

l'euro.

Conditions de participation :

Situation juridique - références requises :

Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner;.

Capacité économique et financière :

Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles;.

Capacité technique :

Liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les plus importants (montant, époque, lieu d'exécution, s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés à bonne fin);.

Marché réservé :

Non.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peuvent être effectuées par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET :

Non

Candidats :

Recours à une procédure se déroulant en phases successives afin de réduire progressivement le nombre des solutions à discuter ou des offres à négocier :

Non.

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- Prix des prestations (40 %)

- Valeur technique au regard du mémoire justificatif des dispositions que l'entreprise se propose d'adopter pour l'exécution du contrat (60 %)

Type de procédure :

Procédure adaptée.

Date limite de réception des offres :

11-10-2019 (12:00)

Délai de validité des offres :

4 mois à compter de la date limite de réception des offres.

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :

2019-TX-00-0277/BO.

Renseignements complémentaires :

La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur. Le choix du mode de transmission est global et irréversible.

Les candidats doivent appliquer le même mode de transmission à l'ensemble des documents transmis au pouvoir adjudicateur. Aucun format électronique n'est préconisé pour la transmission des documents.

Cependant, les fichiers devront être transmis dans des formats largement disponibles.

La signature électronique des documents n'est pas exigée dans le cadre de cette consultation.

Après attribution, l'offre électronique retenue sera transformée en offre papier pour donner lieu à la signature manuscrite de l'accord-cadre par les parties.

Les frais d'accès au réseau et de recours à la signature électronique sont à la charge des candidats.

les critères d'attribution sont le prix (40%) et la valeur technique (60%) analysée au regard du mémoire justificatif des dispositions que l'entreprise se propose d'adopter pour l'exécution du contrat et qui décrira notamment:

1. les moyens humains dédiés à la prestation (nombre précis des effectifs, leur formation et leur qualification) ;

2. les moyens matériels dédiés à l'opération ;

3. les dispositifs mis en oeuvre pour respecter l'hygiène et la sécurité,

4. la procédure de vérification de l'absence d'ossements, débris et autres objets ;

5. la proposition d'une méthodologie de traçabilité des défunts ;

6. le traitement et la destination des déchets vers un centre de traitement agréé (bois de cercueil, croix, monuments...);

7. l'expérience acquise par l'entreprise dans ce domaine. Le candidat apportera obligatoirement une réponse sur chacun des 7 thèmes listés ci-dessus. Numéro de la consultation : 2019-TX-00-0277

Conditions de remise des offres ou des candidatures :

La candidature peut être présentée soit sous la forme des formulaires DC1 et DC2 (disponibles gratuitement sur le site www.economie.gouv.fr), soit sous la forme d'un Document Unique de Marché Européen (DUME). La transmission des plis par voie électronique est imposée pour cette consultation. Par conséquent, la transmission par voie papier n'est pas autorisée.

Date d'envoi du présent avis à la publication :

20-09-2019

Adresse à laquelle les offres/candidatures/projets/demandes de participation doivent être envoyés :

Adresse internet : <https://marches.grandbesancon.fr>

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :

Adresse internet : <https://www.marches.grandbesancon.fr>

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus :

Adresse internet : <https://www.marches.grandbesancon.fr>

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Besançon. 30, rue Charles Nodier , 25044 BESANCON , Cedex 3 , Téléphone : 0381826000 , Courriel : greffe.ta-besancon@juradm.fr , Fax : 0381826001, Adresse internet : <http://besancon.tribunal-administratif.fr/>

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

Précisions concernant les délais d'introduction des recours : - référé précontractuel (art. L. 551-1 et suivants du C.J.A. pour les pouvoirs adjudicateurs et art. L 551-5 et suivants pour les entités adjudicatrices) ; - référé contractuel (art. L. 551-13 et suivants du C.J.A.) ; - recours en contestation de validité du contrat (jurisprudence « Tarn-et-Garonne », qui peut être exercé par les tiers au contrat, sans considération de leur qualité, dans un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées).